

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Thermidor, an VIII.



Annnonce officielle de l'amnistie sur le Rhin. — Principales conditions de cet armistice. — Proclamation du général Massena aux habitans du Piémont. — Insulte faite à la république par le pays & la ville de Lucques. — Arrêté du général Massena à ce sujet. — Proclamation du commandant napolitain à Rome. — Rapport du général Dessolles sur la bataille de Blaubeuren.

ITALIE.

De Rome, le 28 juin (9 messidor).

Le général napolitain, don Diego Naselli, vient de publier la proclamation suivante :

« Il est arrivé, Romains, le moment si désiré par mon magnanime & pieux souverain Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, de rétablir sur son trône le souverain pontife, en lui rendant, suivant sa parole inviolable, la capitale & les provinces que la valeur de ses troupes a su arracher des usurpateurs. En conséquence des ordres que S. S. a daigné me donner, j'ai déjà rendu en entier le commandement politique à votre légitime souverain Pie VII, en le remettant entre les mains des trois éminentissimes cardinaux légats *a latere*, désignés à cet effet par S. S. ; & je conserve, conformément aux ordres suprêmes de S. M., le commandement général de ses troupes royales, non-seulement pour vous défendre contre toute agression étrangère, mais encore pour la garde de cette capitale & de l'état, de la manière qu'ils ont été protégés & conservés jusqu'ici, & pour que la personne sacrée de S. S. soit gardée & respectée, que la justice soit observée, & que le public jouisse de la tranquillité ».

Les trois cardinaux nommés par le pape, sont le cardinal Albani, le cardinal Roverella, & le cardinal de la Somaglia : un ordre de S. S., affiché à Rome, annonce qu'ils forment une congrégation triumvirale, & les déclare légats *a latere* pour le tems de l'absence de S. S.

Il est arrivé ces jours derniers une grande quantité de grains ; & l'on est entièrement rassuré sur la crainte de manquer de pain.

De Gènes, le 7 juillet (18 messidor).

L'épidémie continue à faire de grands ravages dans cette ville. Le nombre des morts pendant la semaine dernière, sans y comprendre ceux des hôpitaux militaires & des faubourgs, est de 595.

La commission du gouvernement n'est encore composée que de cinq membres ; les citoyens Montgiardini & Maglione persistent à demander leur démission.

Cette commission avoit fait publier il y a quelques jours un décret tendant à indemniser un grand nombre de particuliers des pertes que leur ont fait éprouver les ennemis de la patrie ; mais ce décret ayant été désapprouvé par le ministre extraordinaire du gouvernement français, la commission l'a retiré. Il portoit en substance que les citoyens lésés

seroient indemnisés sur les biens des insurgés, & que si ces biens ne suffisoient pas, tous les individus des communes dans l'arrondissement desquelles le dommage auroit eu lieu, seroient tenus de fournir le surplus.

Voici la note du ministre français à ce sujet ; elle prouve la volonté bien prononcée du premier consul d'empêcher toute réaction, d'éteindre tous les partis, & de rendre la confiance & la tranquillité à notre commune désolée :

Le général de division Déjean, conseiller d'état, ministre extraordinaire du gouvernement français à Gènes, à la commission provisoire du gouvernement.

« J'ai vu avec surprise, citoyens, qu'oubliant l'invitation que je vous avois faite au nom du consul de ne publier aucun acte du gouvernement sans me l'avoir communiqué, vous aviez fait proclamer, sous la date du 29 juin, un décret commençant par ces mots : (*tutti gli individui*), & finissant par ceux-ci : (*fossero state risarcite*).

« Quelques-unes de ses dispositions ont déjà jeté l'alarme dans les cœurs de tous les bons citoyens ; & vous venez présenter sans vous en apercevoir (du moins j'aime à le penser) des armées aux vengeances particulières, aux vexations, & enfin exposer la république à de nouveaux troubles.

« Avez-vous donc perdu de vue qu'il a été promis, au nom du général en chef, une amnistie générale aux insurgens des vallées, n'est-il pas à craindre que votre décret, mal interprété, ne les souleve encore une fois ?

« Je vous l'ai dit, citoyens, la volonté du premier consul Bonaparte est de préserver la république ligurienne de toute nouvelle secousse ; d'y établir le regne des loix, d'y faire oublier les maux que le peuple a soufferts, & d'y ranimer l'industrie & le commerce.

« Veuillez donc bien, citoyens, suspendre l'exécution de votre décret du 29 juin, jusqu'à ce que le gouvernement qui va s'établir puisse s'en occuper ».

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 14 juillet (25 messidor)

Les Français résidens à Hambourg & Altona, ont célébrés aujourd'hui la fête du 14 Juillet, dans les jardins Raiuville. Une salle construite sur les bords de l'Elbe a été décorée à cet effet. Les ministres espagnol & batave y ont assisté, ainsi que le citoyen Bourgoing, ministre français à Copenhague. C'est au milieu d'une joie vivement sentie & causée par les derniers événemens, que les convives ont célébré le dévouement de leurs freres d'armes, qui par de nouveaux efforts, viennent de fixer enfin, du nord au midi, la victoire & la paix.

Voici quelques-uns des toasts qui ont été portés,

- 1°. A la république française ;
- 2°. Au 18 brumaire ;
- 3°. Au premier consul ;
- 4°. Aux armées françaises ;

- 8°. A Desaix & aux braves morts au champ d'honneur ;
 6°. Aux généraux Moreau, Berthier, Massena & Kléber ;
 7°. Aux alliés de la république ; à leurs ministres , & notamment aux assistans à la fête ;
 8°. A la paix générale & à la réunion des Français ;
 9°. Au parti de l'opposition en Angleterre ;
 10°. Toast de M. Comb , frere du lord maire de Londres , admis à l'assemblée , que les révolutions ne cessent que lorsque le despotisme n'existera plus ;

11°. A une contribution volontaire en faveur des Français malheureux , de tel parti qu'ils soient (1).

Le présent que les états de Suede doivent offrir à la reine , sera de 100,000 rixdallers. Pareille somme est destinée au prince royal.

Le vainqueur de Tippoo-Saib , le général Harris , est arrivé à Londres , le 8 du courant.

Le roi d'Angleterre va prendre le titre d'empereur des îles britanniques. Le nouveau sceau qui a été gravé à l'occasion de l'union d'Irlande , porte déjà la couronne impériale. Les trois fleurs-de-lys de France sont omises dans ces nouvelles armes.

D'Augsbourg , le 12 juillet (25 messidor).

Une lettre de Munich , du 11 , contient ce qui suit :

« Hier , le général Moreau a reçu la nouvelle officielle que l'empereur avoit ratifié l'armistice conclu en Italie. Dans six ou huit jours au plus , & peut-être plutôt , un pareil armistice sera conclu pour l'Allemagne : il n'est plus permis d'en douter. Après cette convention faite , les Impériaux se retireront derriere l'Inn , & les Français derriere l'Isar. On assure qu'il sera accordé à ceux-ci une place de sûreté jusqu'à la paix ».

On dit que le général Ney a demandé une contribution d'un million de livres à la ville & pays d'Eichstadt , & que cette somme a été réduite à 600,000 liv.

M. le comte de Lehrbach est arrivé à Vienne.

De Francfort , le 18 juillet (29 messidor).

Hier , à six heures du soir , il est passé par cette ville un courrier français venant de Munich , & allant à Höchst avec des dépêches du général Moreau , par lesquelles il annonce au général Sainte-Suzanne la conclusion de l'armistice entre les armées en Allemagne. Ce courrier étoit parti de Munich , le 15 ; il a assuré qu'il devoit être à huit heures à Höchst , attendu que demain les Français devoient attaquer les Allemands.

La nouvelle de la suspension d'armes a produit une grande joie dans l'armée française. Ce matin les avant-postes français ont fraternisé avec ceux des Allemands.

Depuis ce matin tout peut entrer & sortir de cette ville. C'est une suite de la suspension d'armes. On est très-impatient d'en connoître les conditions.

Plusieurs généraux français qui étoient , tant du côté de Berghen , que d'Offenbach , viennent de passer par notre ville pour se rendre au Gut-Leut-Hof , où les généraux ennemis se sont rendus. Il paroît qu'ils vont prendre des arrangemens relatifs aux limites de leurs postes respectifs.

De Mannheim , le 19 juillet (30 messidor).

Hier dans la matinée , nous vîmes arriver sur l'autre rive du Rhin un corps de deux ou trois mille français aux ordres

(1) Elle s'est effectuée sur l'Isar.

du général Delaborde ; & il se disposoit à passer le Rhin vis-à-vis de notre ville , lorsque ce général reçut , par un courrier du général Sainte-Suzanne , la nouvelle d'un armistice conclu entre le général Kray & le général Moreau. Il paroît que cette opération avoit pour but de bloquer la forteresse de Philipsbourg , ou peut-être de prendre à dos dans le Bergstrass la levée mayençaise qui occupe les environs de Bensheim & d'Happenheim ; ce qui eût beaucoup facilité les opérations du général Sainte-Suzanne sur le Mein.

Enfin nous respirons dans nos contrées qui , depuis huit ans , ont été le théâtre de la guerre , & qui ont été entièrement épuisées , tant par les Autrichiens que par les Français.

La liberté des communications avec la rive gauche est rétablie depuis ce matin.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Milan , le 24 messidor.

Massena , général en chef , informé par les rapports officiels des autorités militaires françaises , que la ville & le pays de Lucques ont outragé la république , sou gouvernement & ses principaux citoyens par des actes publics :

Considérant que s'il est de la justice de punir des écarts pareils , il est d'un intérêt pressant pour l'armée de faire contribuer à ses besoins le pays de Lucques ainsi que la ville , arrête :

1°. Il est frappé une contribution d'un million numéraire de France , sur le pays & la ville de Lucques ;

2°. Cinq cents mille liv. seront payées dans les cinq jours qui suivront la notification qui sera faite du présent arrêté au gouvernement provisoire de ce pays ; les cinq cents mille autres dans la décade suivante ;

3°. Le commissaire-ordonnateur en chef est chargé de l'exécution du présent arrêté ; il nommera en conséquence un commissaire des guerres qui sera chargé du recouvrement de ladite contribution ;

4°. Les généraux commandant le pays de Lucques & la ville , prêteront l'assistance de la force armée pour l'exécution du présent ordre , toutes les fois qu'ils en seront requis par le commissaire des guerres désigné par l'ordonnateur en chef.

Signé, MASSENA.

ARMÉE DU RHIN.

Le journal officiel contient aujourd'hui la suite du rapport général des opérations de cette armée , fait par le général Dessolles. Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de l'insérer en entier ; les faits qu'il raconte sont la plupart déjà connus ; mais nous croyons devoir en extraire le récit de la bataille de Blaubeuren , l'une de celle où la valeur française s'est déployée avec le plus d'éclat , & sur laquelle on n'avoit encore que des renseignements imparfaits.

« Le général en chef , acquérant la certitude que le général Kray avoit réuni toutes ses forces à Ulm. fit appuyer son corps d'armée à gauche. Le lieutenant-général Saint-Cyr eut ordre de ne laisser qu'une seule division sur la rive droite de l'Iller , & de tenir les deux autres sur la rive gauche prêtes à soutenir le général Sainte-Suzanne qui pouvoit être assailli par toutes les forces ennemies : on ne pouvoit pas mieux pénétrer le projet du général Kray. A quatre heures du matin , plusieurs colonnes de cavalerie ennemie fondirent au galop sur les avant-postes & sur les grands gardes de la division du général Legrand , & pénétrèrent , en les culbutant , dans les deux villages de Papelaw & d'Erbach. Le combat s'établit alors. Nos troupes résistèrent avec avantage , lorsque le général Legrand apprit que l'ennemi qui débordent sa gauche l'avoit déjà séparé de la division du général Souham , fit ordonner un mouvement de retraite , & nos troupes cédant le

terrein pied-à-pied, prirent position vers les 9 heures du matin, en arriere de Donawieden & Reussingen.

» C'est dans ce moment que les ennemis attaquoient les deux flancs de la division Souham. Ceux qui, à sa droite, l'avoient séparée du général Legrand, repousserent ses postes jusqu'à Gershausen. Sa gauche fut chassée d'Asch & de Sanderbach. Les chasseurs du 20^e. défendirent long-tems ce dernier village; ils exécuterent une charge très-rigoureuse contre l'infanterie autrichienne & wurttembourgeoise, qui essayèrent vainement à plusieurs reprises d'en déboucher. Forcé d'abandonner ainsi la vallée de la Blaw, le général Souham porta les troupes qui s'y trouvoient en arriere de Blawbeuren, la droite se prolongeant en avant de Seissim.

» L'ennemi voulant ôter au corps du lieutenant-général Sainte-Suzanne tout moyen de recevoir des secours de l'armée, & le détacher de l'appui du Danube, faisoit son principal effort sur la division de droite.

» Une immense cavalerie couronoit sur plusieurs lignes les hauteurs d'Erbach. Les tirailleurs occupoient en force les sommets entre Daunarieten & Treschingen. Notre infanterie tenoit encore une partie des bois entre ce dernier village & Reissengen; mais il étoit impossible qu'elle résistât long-tems: l'ennemi qui la dépassoit déjà, une de ses colonnes filant en même tems, à la hauteur de Brantetten, séparoit les deux brigades de droite.

» Dans ce moment critique où ses divisions n'avoient plus de communications entre elles, où l'ennemi séparoit même ses brigades, le général Sainte-Suzanne ne désespéra pas de la victoire. Digne de commander à des français, souvent il avoit éprouvé qu'à leur tête on peut & on doit être audacieux. Prenant donc son parti avec la rapidité qu'exigeoit les circonstances, il ordonna à la brigade de droite du général Legrand de rétrograder en arriere de Teischingen, & avec la brigade Drouet qui, attaquée de front & sur ses deux flancs par deux mille chevaux & quatre bataillons, résistoit depuis long-tems, avec le plus grand courage, il marcha pour rétablir les communications avec le général Souham.

» Ce mouvement inattendu eut le plus heureux succès. Un bataillon de la 27^e. emporta Brantetten, à la tête d'un autre bataillon de cette brave demi-brigade. Le général Drouet força le bois en arriere de ce village & y fit des prisonniers. Le 15^e. de dragons culbutoit en même tems, dans une charge brillante, la cavalerie qui lui étoit opposée.

» Nos troupes se trouvant alors réunies, le combat se rétablit sur tous les points; elles opposerent par-tout une vigoureuse résistance à l'ennemi.

» La division Legrand tira le meilleur parti du terrain qu'elle occupoit. Son infanterie, placée dans des ravins & sur la lisiere des bois, soutenoit la gauche de sa cavalerie. Sa droite étoit protégée par l'artillerie, qui empêchoit l'ennemi de déboucher de Teischingen.

» De son côté, la division du général Souham se soutenoit sur les hauteurs de Seissim; le général de brigade Decaen contenoit, par les meilleures dispositions, l'ennemi dans le village de Sanderbach, par lequel il vouloit s'avancer.

» Tel étoit l'état des choses, lorsque le canot du lieutenant-général Saint-Cyr se fit entendre sur la rive droite du Danube. L'ennemi, craignant qu'on ne lui coupât la retraite sur Ulm, commença alors à se retirer. Nos troupes, épuisées par 12 heures de combat, sentirent renaître leurs premières forces; elles les poursuivirent avec vigueur & acharnement, reprirent toutes leurs positions, & ramassèrent beaucoup de prisonniers.

» On ne sauroit, citoyen ministre, donner trop d'éloges au lieutenant-général Sainte-Suzanne qui, dans ce combat inégal, a soutenu sa brillante réputation. Tous les généraux l'ont parfaitement secondé. Il a fait une mention particulière du général Lacoste & de l'adjudant-général Levasseur qui a rendu des services signalés.

De Toulouse, le 27 messidor.

La fête de l'anniversaire du 14 juillet a été très-brillante. Le préfet a posé, au bruit de l'artillerie & des fanfares, la première pierre de la colonne décernée par la reconnaissance nationale au brave Dupuy, à ses valeureux freres d'armes qu'il commandoit.

En face de la tribune des autorités s'élevoit un sarcophage pyramidal, surmonté d'une urne antique. Sur le devant, le Génie de l'histoire, entouré d'étendards & d'armes, d'ornemens d'Orient & d'Europe, gravoit sur un bouclier antique: *Siege de Saint-Jean-d'Acre, bataille de Maringo*. Des cadres enlacs de laurier & de cyprès, indiquoient, sur les parties latérales du monument, les exploits

de Desaix & de Caffarelli. Né à Toulouse, défenseur de la même cause que Desaix, mort comme lui au champ d'honneur, Caffarelli devoit partager les honneurs publics rendus à la mémoire de son digne frere d'armes.

Le citoyen Picot, maire, célébra la mémoire des généraux Dupuy, Desaix & Caffarelli. L'éloge est le récit des belles actions; l'orateur esquissa rapidement l'histoire de ces braves, dont l'un, Caffarelli, étoit son ami.

Avant trois heures, les bords de l'isle du moulin à poudre, la terrasse de Touss, le pont, tout le cours Cyprien, étoient remplis de spectateurs accourus pour voir exécuter, par la garde nationale & toutes les troupes de la garnison, la bataille de Maringo: un village artificiel, sur lequel flottoit l'étendard bicolor, indiquoit cette position occupée par les français; un drapeau autrichien indiquoit le camp ennemi. Les manœuvres s'exécuterent avec une rapidité, une précision, un ensemble étonnant. Tous les détails de cette bataille étoient retracés avec beaucoup de fidélité. La colonne de granit étoit figurée par les grenadiers de la 5^e. & 56^e. & de la garde nationale toulousaine.

De Strasbourg, le 1^{er}. thermidor.

Hier matin, un courrier du général Sainte-Suzanne est arrivé ici près du général Freitag, commandant la 5^e. division territoriale, & lui a apporté la nouvelle officielle de la conclusion de l'armistice. Sainte-Suzanne a reçu, le 28 messidor, un courrier du général en chef, avec l'ordre de suspendre les hostilités.

La suspension d'armes a été conclue le 26 messidor. On en ignore encore le contenu. On assure cependant que les conditions principales, proposées par Moreau, ont été adoptées, & qu'elles portent ce qui suit:

1^o. Les troupes autrichiennes & d'Empire évacueront les forteresses d'Ingolstadt & d'Ulm, & les remettront aux troupes françaises.

2^o. Elles remettront de même aux troupes françaises toute l'artillerie & les magasins qui s'y trouvent.

3^o. L'armée du général Kray se retirera derrière l'Inn, & l'armée du général Moreau derrière l'Isar; le pays entre l'Inn & l'Isar ne sera occupé par aucune des parties belligérantes.

4^o. L'armistice durera pendant tout le tems des négociations. Avant de recommencer les hostilités, une des deux parties en avertira l'autre dix jours auparavant.

Le télégraphe de Bâle n'a jusqu'ici rien dit de cette suspension d'armes; il a seulement annoncé hier que les forteresses d'Ingolstadt & d'Ulm seront données par les Autrichiens.

Depuis le combat de Landshut, l'armée du général Kray avoit continué sa retraite derrière l'Inn. Son quartier-général avoit été transféré à Braunau.

La ville de Ratisbonne n'a pas été occupée par nos troupes: il paroît qu'elle a été déclarée neutre.

De Paris, le 4 thermidor.

Le journal officiel annonce aujourd'hui que les hostilités ont cessé en Allemagne comme en Italie.

— Toutes les lettres de Vienne sont en faveur de la paix; cette espérance a fait éprouver aux fonds impériaux une hausse assez considérable.

— On dit que l'électeur de Baviere a conclu avec le général Moreau une convention par laquelle il s'engage à

payer 8 millions, à condition que ses états seront exempts de toutes contributions & réquisitions.

— Le ministre de l'intérieur prévient les artistes que dans la première décade de fructidor, il prononcera entre les plans qui lui auront été remis pour la colonne nationale. Il les invite donc à accélérer l'envoi de leurs projets. La gloire de la nation, l'amour des arts, tout doit les décider; jamais plus beau sujet ne fut présenté au patriotisme & au génie.

— On a découvert, dans le fauxbourg Antoine, un dépôt de vin, passé en fraude par le moyen de conduits placés sous terre : l'entonnoir étoit au-delà de la barrière Charonne, & conduisoit dans un réservoir dans l'intérieur du fauxbourg. Tous les vins ont été saisis, ainsi que les instrumens de fraude.

— Un de nos journaux rapporte l'anecdote suivante :

« Le courrier chargé de porter à l'empereur les détails de l'affaire de Maringo, fut obligé de passer par Mantoue. Le comte de Saint-Julien le fit mettre aux arrêts & lui prit ses dépêches, qu'il a la porter lui-même à Vienna. Son but étoit de les remettre directement à S. M. I., & non aux ministres, qui n'auroient pas manqué de lui déguiser la vérité ».

— Toute la garnison de Bruxelles étant partie pour se rendre à l'armée du Rhin, le préfet de la Dyle a ordonné l'organisation de la garde sédentaire, pour faire le service intérieur de la ville.

— Le général Massena a adressé une proclamation énergique au peuple du Piémont, pour réprimer les mouvemens insurrectionnels qui se sont manifestés dans ce pays. « Jouissez, habitans des villes & des campagnes, d'un repos, jouissez, dans le sein de vos familles, de la tranquillité que vous assure la puissante protection de l'armée française, & craignez de tourner contre vous des armées saines pour vous défendre, & de provoquer des braves qui portent amitié à tous les peuples, mais qu'on n'a jamais insultés ni assassinés, sans qu'ils en aient tiré une vengeance éternelle ».

Il faut espérer que cette proclamation intimidera les factieux, & que la sagesse de l'estimable général Dupont, notre ministre dans le Piémont, ramènera ceux qui ne sont qu'égarés.

— Les généraux autrichiens Haddick & Lattermann, blessés à la bataille de Maringo, sont morts des suites de leurs blessures.

— La Gazette de Bamberg assure que les prêtres déportés qui se trouvoient dans la Bavière, la Souabe & le Briggau, y sont restés à l'approche des Français, & plusieurs ont même obtenu des permissions de retourner en France. Elle ajoute que le général Lecourbe ayant appris que M. de Juigné, évêque de Paris, vivoit retiré dans une maison particulière à Ausbourg, lui fit dire qu'il pouvoit se montrer sans crainte en public, & que les soldats français n'oublieroient pas ce qu'ils doivent à un prélat aussi respectable.

— On mande de Prague que depuis quinze jours il ne cesse d'y passer des courriers autrichiens qui se rendent en Angleterre.

CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 4 thermidor.

Le premier consul a présidé. Les deux autres étoient présens.

La section de la guerre a présenté un projet de règlement sur l'habillement & équipement des troupes. — Il a été adopté.

Celle de marine a présenté un projet de règlement sur le nombre, grades, traitemens & emplois des individus attachés au service des arsenaux. — Adopté.

Le conseil a discuté & adopté un projet d'arrêté présenté par la section des finances, portant autorisation au ministre de la guerre de disposer provisoirement de la somme d'un million sur celle de 28,847,000 fr. destinée au service des équipages militaires.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Note indicative des départemens qui ont exécuté avec zèle la loi du 4 vendémiaire an 8, qui ordonne une levée de 45 mille chevaux

Départemens qui ont fourni au-delà du contingent fixé. — Isère, Pay-de-Dôme.

Départemens qui ont terminé la levée. — Meuse, Haute-Saône, C. Ardennes, Saône & Loire, Lorraine, Drôme, Vaucluse, Lozère, Herault, Tarn, Morbihan, Rhône, Haut-Loire, Cher, Allier, Creuse, Loire.

Départemens qui sont sur le point de la terminer. — Moselle, Manche, Orne, Pas-de-Calais, Oise, Loiret, Aube, Côte d'Or, Saône & Meuse, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Gard, Ariège, Charente-Inférieure, Cantal, Corrèze, Haute-Vienne.

Relevé du nombre des chevaux fournis depuis le 16 messidor.

Le nombre des chevaux fournis depuis le dernier état, s'élevait à	2,504 chevaux.
Qui, ajouté à celui précédemment fourni, ci	3,369
Donne un total, au 26 messidor, de	58,673 chevaux.

Bourse du 4 thermidor.

Rente provisoire, 25 fr. 00 c. — Tiers consol., 55 fr. 88 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 55 c. — Bons d'arrérage, 88 fr. 25 c. — Bons pour l'an 8, 55 fr. 00 cent. — Syndicat, 67 fr. 25 cent. — Coupures, 67 fr. 25 cent.

Observations sur les morts apparentes, produites par une cause accidentelle, sans aucune maladie antécédente, & sans aucune lésion visible des organes; accompagnées d'une instruction sur les moyens de rappeler à la vie les asphixiés; ouvrage publié à Northampton, à la réquisition de la société préservatrice établie dans cette ville, par le docteur James Curry; traduction libre de l'anglais. Par L. Odier, docteur & professeur en médecine, à Genève: 1 vol. in-8°. Prix, 1 fr. 80 cent., & 2 fr. 35 cent. franc de port. A Paris, de l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n°. 1231.

Les Anglais paroissent avoir eu, dans l'art de rappeler les asphixiés à la vie, plus de succès que les autres nations. La société établie dans ce but à Londres, en 1774, a sauvé, dans l'espace de vingt-cinq ans, sur 1529 personnes, 807 qui seroient probablement mortes sans les secours qu'elle leur a fait administrer; un aussi grand nombre de victimes arrachées à la mort, est le plus grand éloge qu'on puisse faire des instructions qu'elle a publiées sur cet objet. Elles sont appuyées sur une théorie dont on n'avoit presque aucune idée il y a vingt-cinq ans. Le docteur Odier, pour en mieux faire sentir l'importance, & en même tems pour en rien omettre de ce que les Anglais ont écrit de mieux sur cet objet, a terminé sa traduction par un extrait des expériences de Goodwyn, Mengies & Coleman sur la nature, les causes & les effets de l'asphixie.